DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 11 mai 2015

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

<u>Etaient</u> présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s):

<u>Excusé(s)</u>: Monsieur Etienne WOLF, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Eric

ELKOUBY, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Martine JUNG, Madame Cécile DELATTRE

VAN HECKE

Absent(s):

Rapporteur: Monsieur Philippe MEYER

N° CP/2015/136 - Autres actions éducatives et de formation - 3142
Participation au fonctionnement des classes associatives bilingues privées hors contrat

La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide de reconduire la subvention annuelle pour l'année scolaire 2014/2015 d'un montant de 210 000 €. Cette subvention a déjà fait l'objet d'un acompte de 105 000€,
- décide de verser 105 000 € au titre du solde de la subvention annuelle,
- approuve la convention de partenariat à intervenir entre l'Association pour le Bilinguisme en Classe dès la Maternelle "ABCM Zweisprachigkeit" à SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER et le Département, pour l'année scolaire 2014/2015,
- autorise son président à signer cette convention.

Pour extrait conforme : Pour le Président La Directrice des services de l'assemblée

Francine THOMAS

Accusé de réception N° : 067-226700011-20150511-lmc192780-AU-1-1

Acte certifié exécutoire au : 26/05/15

Adopté à la majorité

Le Président, Frédéric BIERRY